

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 11 décembre 2025

dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le onze décembre de l'an deux mille vingt-cinq)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (20) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Maryse LOUIS, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Dominique THOMAS, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Miné SEYHAN, Bilge BAYRAM, Véronique FLESCH et Sébastien BURGY

Excusés (13) :

M. Patrice NYREK (procuration à Mme FLESCH)

M. Christophe EHRET (procuration à Mme MEYER)

M. Adriano MARCUZ

Mme Raphaël SPADARO

M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)

Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme MATHIEU-BECHT)

Mme Guileine LEVY

Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT

M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)

Mme Bérengère MICODI

M. Alexandre DURRWELL (procuration à M. BURGY)

M. Lucas SCHERRER

Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme THOMAS)

-o-O-o-

Point 4 de l'ordre du jour

Décision modificative n° 5 du Budget 2025

Section de fonctionnement

Les mouvements de crédits concernent des ajustements entre lignes sur dotées et lignes sous dotées

Dépenses de charges générales et charges de gestion courante

chapitre	Evolution des dépenses	observations
Services généraux	+ 26.500 €	

Sécurité	-3.200 €	
Enseignement	- 5.000 €	
Culture, vie sociale, sports, jeunesse, loisirs	+ 2.600 €	
Santé et action sociale	-1.200 €	
Aménagement des territoires et habitat	-23.000 €	Dont annulation de la cotisation due à l'EPF qui doit être imputée en investissement
Transports	+ 3.300 €	
TOTAL	0 €	

Dépenses de personnel

Services généraux	-194.700 €	
Sécurité	-29.800 €	
Enseignement	+ 121.900 €	
Culture, vie sociale, sports, jeunesse, loisirs	+ 23.800 €	
Santé et action sociale	+10.500 €	
Aménagement des territoires et habitat	+ 66.800 €	
Environnement	+ 1.500 €	
TOTAL	0 €	

Section d'investissement

Recettes

chapitre	Evolution des recettes	observations
Opérations réelles		
Services généraux	+369.000 €	Actualisation des subventions reçues pour la restauration de la Commanderie et les installations techniques (ETAT et REGION)
Taxes non affectées (chapitre 921)	-100.000 €	Ajustement à la baisse du produit de la taxe d'aménagement

Opérations d'ordre		
Opérations patrimoniales (chapitre 925)	+ 33.000 €	Déchetterie des services : transfert des dépenses d'études vers le compte de travaux de l'opération
TOTAL	302.000 €	

Dépenses

chapitre	Evolution des dépenses	observations
Opérations réelles		
Services généraux	+176.400 €	Augmentation des crédits prévus pour la Commanderie et les installations techniques
Sécurité	+ 2.600 €	Remplacement motorisation porte sectionnelle
Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs	+ 20.000 €	Clôture pour le futur terrain des archers
Aménagement des territoires et habitat	+ 20.000 €	Prise en compte en investissement de la cotisation due à l'EPF
Action économique	+ 50.000 €	Augmentation des crédits prévus pour La Forge (anticipation des dépenses de fin d'opération)
Opérations d'ordre		
Opérations patrimoniales (chapitre 925)	+ 33.000 €	Déchetterie des services : imputation des dépenses d'études sur le compte budgétaire des travaux
TOTAL	302.000 €	

L'ensemble des mouvements de crédits sont présentés dans le document joint (décision modificative n°5)

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

- d'approuver l'inscription au Budget 2025 des modifications ainsi présentées.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 16 décembre 2025

Le Maire,



Rachel BAECHTEL

La Secrétaire de séance,



Catherine MATHIEU-BECHT

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 16 décembre 2025